



LA CFDT A TOUJOURS NÉGOCIÉ ET SIGNÉ LE TÉLÉTRAVAIL !

Accord relatif au télétravail à domicile signé le 5 juillet 2018

Forfait mensuel selon :

- 1 jour de télétravail par semaine : **10 € par mois** ;
- 2 jours de télétravail par semaine : **20 € par mois**.

Accord sur le télétravail du 29 mars 2021 / Avenant sur le télétravail du 17 juin 2024

1 ticket-restaurant par jour de télétravail choisi et régulier.

La Direction maintien l'accord DIAC unilatéralement jusqu'au 31/08/25. Au-delà de cette date, application de l'Accord social commun Groupe Renault.

Contrat Social France 2025 - 2027 du 19 décembre 2024 (applicable à la DIAC) 01/09/25

Forfait mensuel selon : **20 € pour les 2 jours** de télétravail par semaine

2018

2019

2020

2021

2022

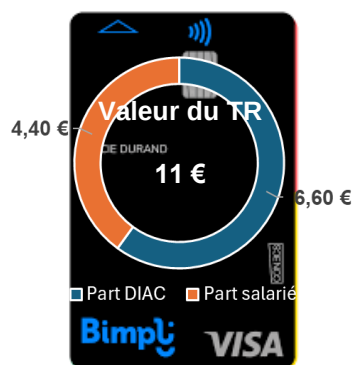
2023

2024

2025

LA CFDT A CHIFFRÉ LES PROPOSITIONS

* TR : Tickets-Restaurant



Proposition CFDT Environ 413 k€

2 TR* pour 2 jours de télétravail par semaine

VS

Proposition Direction Environ 317 k€

A compter du 1er septembre 2025, réintégration de 168 € bruts sur le salaire de base annuel brut, soit 14 euros bruts mensuels pour les salariés sur 12 mois, soit 12,92 euros pour les salariés sur 13 mois.

➤ **Gain net** pour le salarié !

➤ **Gain brut** : une légère augmentation de salaire !

- Lors des NAO 2025, pour la **CFDT DIAC**, la revendication du maintien de 2 TR était une question de pouvoir de vivre des salariés DIAC ! Cet avantage restait finançable au regard des bénéfices récurrents de DIAC depuis 1936, avec un résultat avant impôt de 105 millions d'euros en 2024, contre 167 millions en 2023. **La CFDT n'a pas signé cet "accord NAO 2025".**



TÉLÉTRAVAIL EN CHIFFRES

* Hors contrats suspendus (DA, longue maladie...) et hors alternants



81%

Des salariés CDI* sont des télétravailleurs



1260

TÉLÉTRAVAILLEURS À LA DIAC
POUR 1565 CDI*

TÉLÉTRAVAIL POUR TOUS !

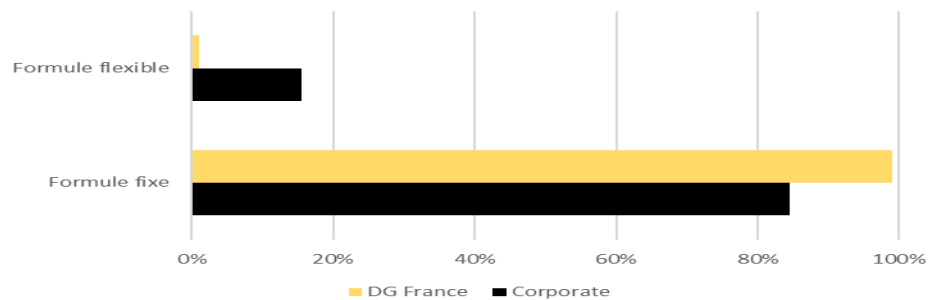


Dont 94% des Technicien(ne)s et 72% des cadres.

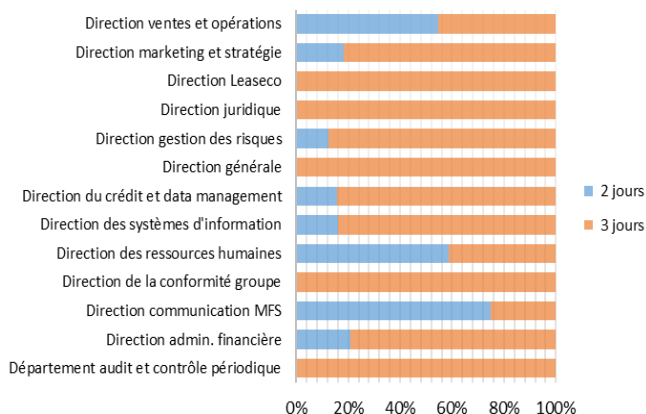
Dont 95% en formule fixe (1 à 3 jours de télétravail par semaine) et 5% en formule flexible (8 à 10 jours de télétravail par mois).

Dont 74% du Corporate et 83% de la DG France.

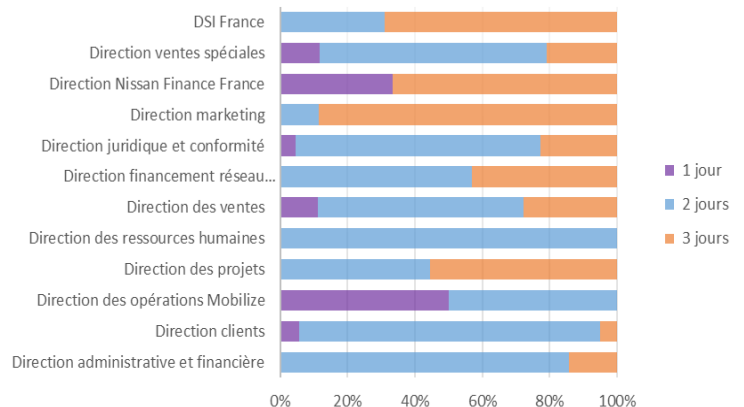
FORMULE TÉLÉTRAVAIL ACCORD DIAC 2021 CHOISIE



NOMBRE DE JOURS TELETRAVAIL FIXE CORPORATE



NOMBRE DE JOURS TELETRAVAIL FIXE DG FRANCE



“

SEUL ON VA VITE, ENSEMBLE
ON VA PLUS LOIN, REJOIGNEZ
LA CFDT !

”

